

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 82 (1955)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Le quatrain du mois : mars  
**Autor:** Matter, M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-229505>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Por la Veillâ et La Veillâ à l'ottô

de Jules Cordey (Marc à Louis)

Ces deux œuvres maîtresses se doivent de figurer dans toutes les bibliothèques des patoisants romands.

Prix : Fr. 5.50 par volume.

S'adresser à l'Administration du *Nouveau Conteum*, Imprimerie J. Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.

Compte de chèques post. II. 131 39.  
Se trouvent également dans toutes les bonnes librairies.

## LE QUATRAIN DU MOIS

### Mars

*Je suis Mars, le mois des surprises.  
Très impatiemment attendu.  
J'apporte le fœhn ou la bise,  
Mais beaucoup d'égards me sont dus.*

M. Matter.

## Résultats du concours de février

Plus d'une soixantaine de grilles reçues !  
Peu de fausses.

C'est la définition 12/2 horizontal : « Marquer le pas... (de vis) » qui mit hors tirage au sort un certain nombre de concurrents. Plusieurs ont écrit « Filoter », « Figurer », voire, l'un d'eux : « Fiancer ». Marquer le pas... lorsqu'on se fiance ? Un pas de danse, peut-être ! mais un pas... de vis ? Passe encore si les fiançailles comportent un tour... de vis, dans certains cas...

Merci aux lauréats qui félicitent M. Elophe pour ses définitions intéressantes et spirituelles...

Vous vous trompez, cher Monsieur du « Clos de Versailles », l'auteur des mots croisés du *Conteur* possède encore tous ses cheveux. Ils sont d'un beau blanc et rejetés en arrière. Donc pas de craintes à avoir...

Oui, d'accord M. Jaton, les choses sues et oubliées sont choses que vous avez eues et que vous ne possédez plus ». Hélas ! la grille originale portait *eues* !

Comme les réponses justes atteignaient, cette fois-ci, un chiffre record, nous avons porté à quinze le nombre de ceux qui ont droit à un abonnement transmissible.

En voici la liste :

- M. Henri Jaton, Clarens.*
- M. Armand Duroisin, Chessel.*
- Mlle Sylvette Gross-Matter, Lausanne.*
- Mme Dr Tüscher, Leysin.*
- Mme A. Blanc, Lausanne.*
- M. J. Delaporte, Lucens.*
- Mme R. Besson, Yronand.*
- M. Armand Girod, Les Diablerets.*
- Mme Lucie Rossier, Villarzel.*
- M. Pierre Kissling, La Conversion.*
- Mme G. Croset, Lausanne.*
- Mlle Micheline Anex, Gryon.*
- M. Julien Marquis, Merrelvier (J. B.).*
- M. Albert Chessex, Lausanne.*
- Mme Gabrielle Oguey, Lausanne.*

Douze abonnements transmissibles récompenseront -- à raison d'un chacun -- les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 mars 1954, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'*Imprimerie Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne*.

rms.